



# Rapport de 2018 de la vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick

Volumes II et III

AUDITOR GENERAL  
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

# Chapitres présentés

- Amélioration du rendement des élèves : Un défi néo-brunswickois
- Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés
- Observations sur la situation financière de la province
- Suivi des recommandations des chapitres sur les audits de performance d'exercices antérieurs



# Amélioration du rendement des élèves : Un défi néo-brunswickois

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

Volume II Chapitre 2

AUDITOR GENERAL  
OF NEW BRUNSWICK

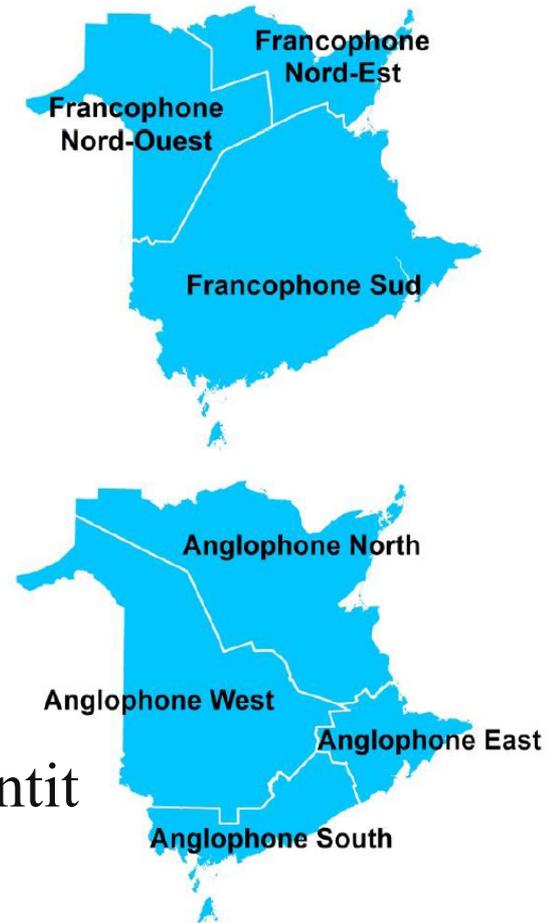


VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

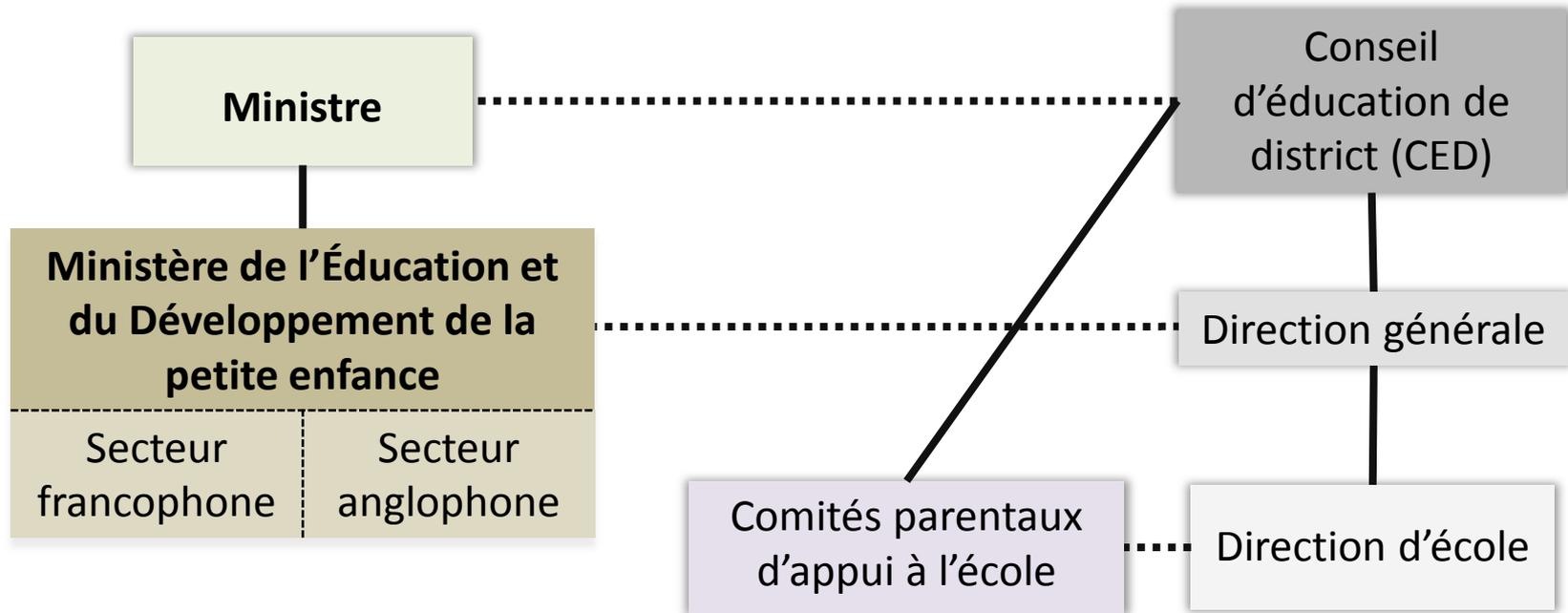
# Contexte

## Systeme d'éducation du Nouveau-Brunswick

- Environ 98 000 élèves dans 300 écoles
- Coût excédant 1 milliard de dollars pour le fonctionnement des districts scolaires
- 7 districts scolaires :
  - 4 anglophones (70 % des élèves)
  - 3 francophones (30 % des élèves)
- Système d'éducation fondé sur la dualité linguistique depuis les années 1970
- La *Charte canadienne des droits et libertés* garantit des droits en matière d'éducation aux minorités linguistiques



# Rôles et responsabilités clés dans le système d'éducation du Nouveau-Brunswick



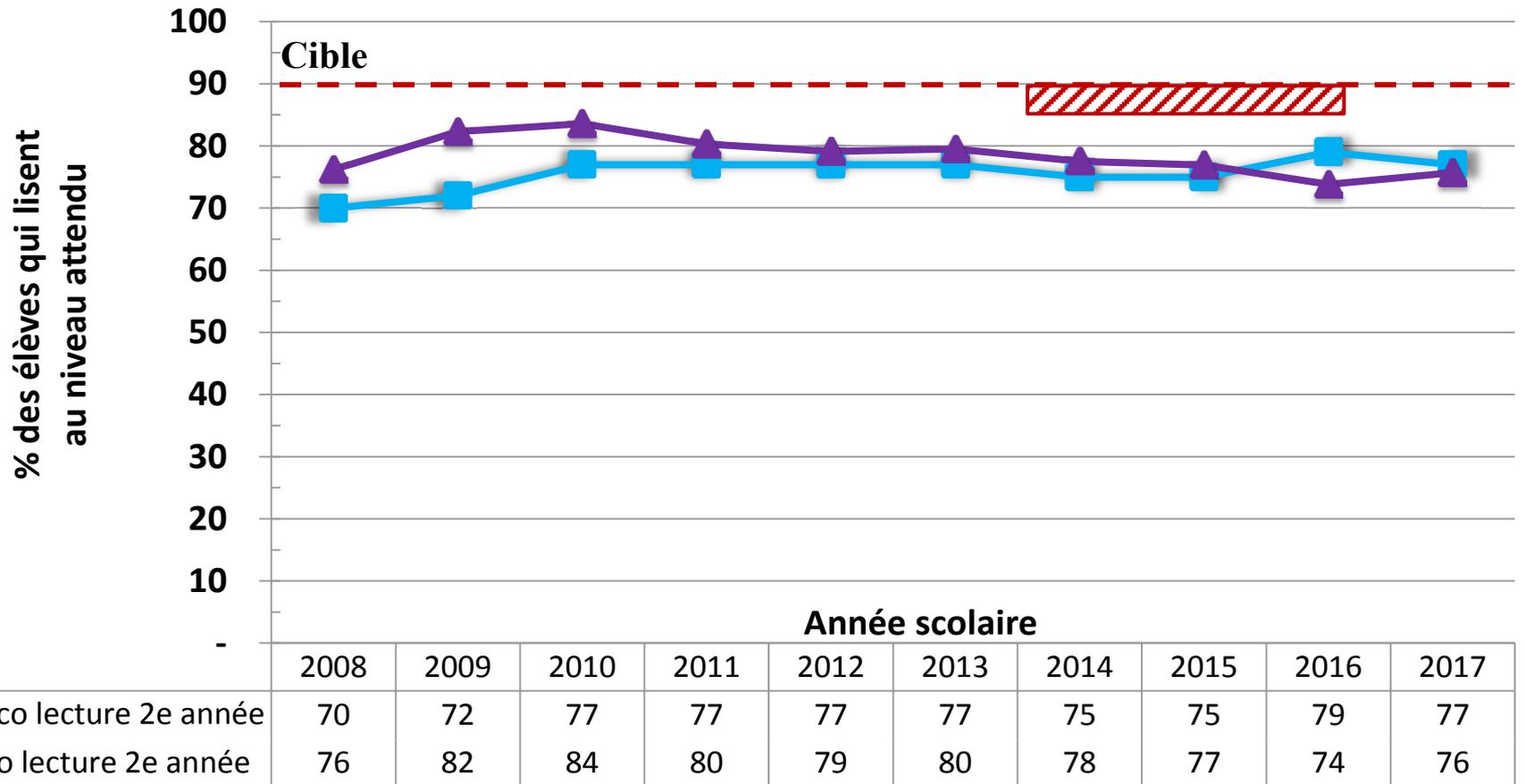
# Pourquoi avons-nous effectué cet audit



- L'éducation représente une priorité pour la population du Nouveau-Brunswick
- Le rendement des élèves aux évaluations provinciales n'a jamais atteint les cibles établies au cours des 15 dernières années

# Résultats des évaluations de lecture de 2<sup>e</sup> année du Nouveau-Brunswick

## Historique de dix ans



# Résultats des évaluations en mathématiques et en sciences du Nouveau-Brunswick

Exemples de 2016-17

- **Écart de rendement** = Cible - Résultat

## Élèves qui ont réussi l'évaluation provinciale

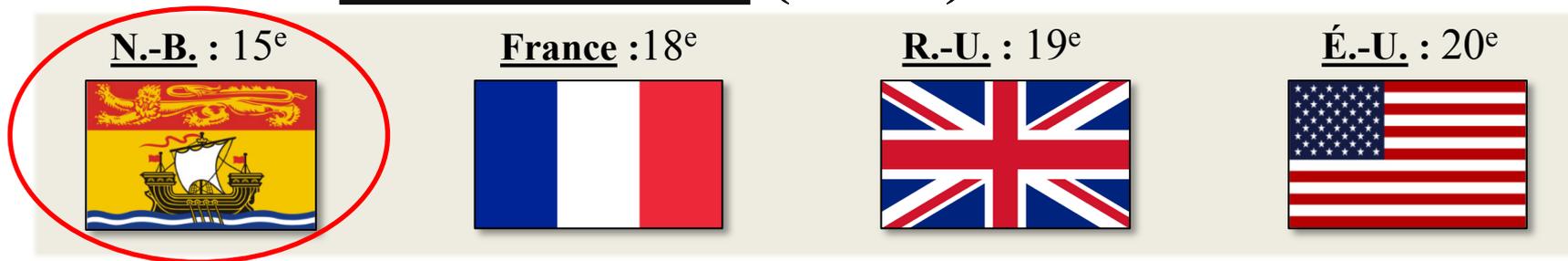
<u>Évaluation</u>	Cible du Ministère	Résultats réels	Écart de rendement
Mathématiques de 6 <sup>e</sup> année anglophone	90 %	38 %	52 %
Sciences de 6 <sup>e</sup> année anglophone	90 %	32 %	58 %
Mathématiques de 6 <sup>e</sup> année francophone	85 %	63 %	22 %
Sciences de 8 <sup>e</sup> année francophone	85 %	77 %	8 %

# Évaluations nationale et internationale

## Évaluation canadienne (PPCE) 2016

- Le score moyen du Nouveau-Brunswick était le deuxième plus faible au Canada
  - Cependant, la majorité des élèves (82 %) du Nouveau-Brunswick ont atteint ou dépassé le niveau attendu en lecture
- 

## Évaluation internationale (PISA) 2015



- Comme pays, le N.-B. se classerait 15<sup>e</sup> au monde en lecture

# Objectif de notre audit

## Déterminer si le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

(le Ministère):

- établit des objectifs pour le rendement des élèves en lecture, mathématiques et sciences,
- surveille le rendement des élèves,
- prend des mesures pour améliorer le rendement des élèves,
- rend compte publiquement du rendement des élèves par rapport aux objectifs.

# Conclusions

- Dans l'ensemble, des **facteurs complexes multiples** influencent le rendement des élèves
- Des changements fréquents apportés à la stratégie éducative **créent de l'instabilité** et **détournent l'attention** de l'éducation des élèves
- Le cycle de gestion pour améliorer le rendement des élèves **ne fonctionne pas comme prévu**

# Vue d'ensemble des faits saillants et des sujets -

## *Amélioration du rendement des élèves : Un défi néo-brunswickois*

- Le système d'éducation manque de stabilité
- Le processus de responsabilisation requis par la *Loi sur l'éducation* n'est pas suivi
- Des réalités complexes affectent les élèves du Nouveau-Brunswick, et il faut plus de collaboration

# Le système d'éducation manque de stabilité

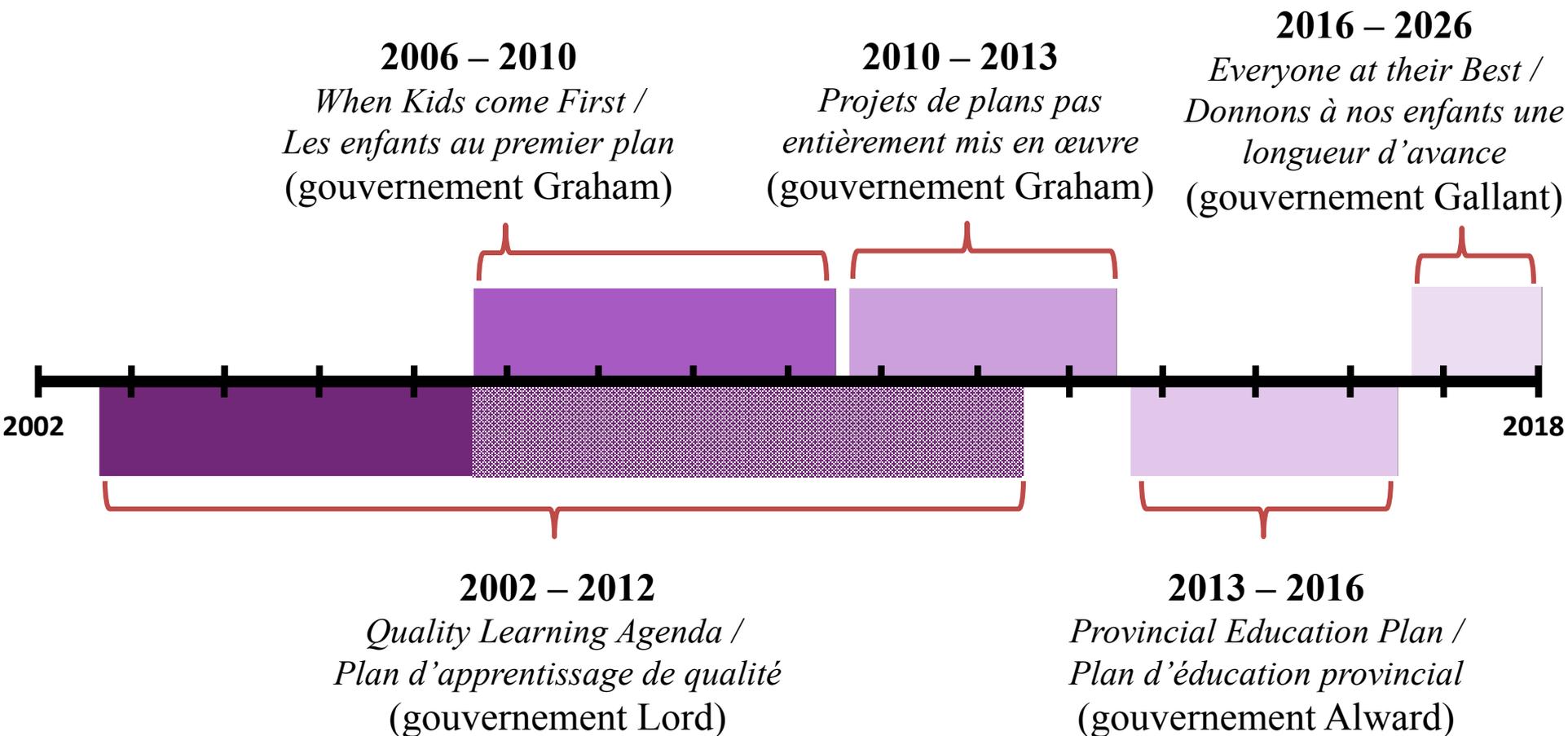
# Le système d'éducation du Nouveau-Brunswick souffre d'un manque de stabilité

- Il est difficile pour les écoles et les districts scolaires de fonctionner efficacement dans un environnement en perpétuelle évolution.

**Événements qui nous ont été signalés comme ayant perturbé le système d'éducation, détournant l'attention de l'éducation des élèves :**

- Plans d'éducation provinciaux changeants
- Changements apportés au programme d'immersion française
- Fusion des 14 districts en 7 en 2012

# 5 différents plans d'éducation en 15 ans



# Nouveaux plans d'éducation 2016-2026

- Les parties prenantes ont été consultées à tous les niveaux
- Les plans envisageaient d'accorder l'autonomie aux districts scolaires
- Les plans comportaient des objectifs avec des indicateurs et des cibles de rendement
- Les professionnels de l'éducation croient que les cibles sont raisonnables



# Recommandation du VGNB

**Nous recommandons que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance**

- maintienne les plans d'éducation provinciaux de 10 ans actuels jusqu'à leur expiration en 2026,
- afin de permettre au système d'éducation de se stabiliser et de permettre l'évaluation du progrès.
- Tout ajustement aux plans devrait être collaboratif.

# Mise en oeuvre précipitée des changements

## Programme d'immersion française



- Le **programme d'immersion française** ajoute à la complexité des activités et les **changements créent de l'instabilité** au sein du secteur anglophone

### **3 changements importants apportés au programme en 10 ans, p. ex. :**

- Le **changement précipité** du point d'entrée au programme effectué en 2017 ne faisait pas partie du nouveau plan d'éducation et a entraîné l'embauche d'enseignants qui n'avaient pas les compétences linguistiques requises
- Avec seulement un an pour la mise en œuvre, le marché du travail ne pouvait pas satisfaire la demande

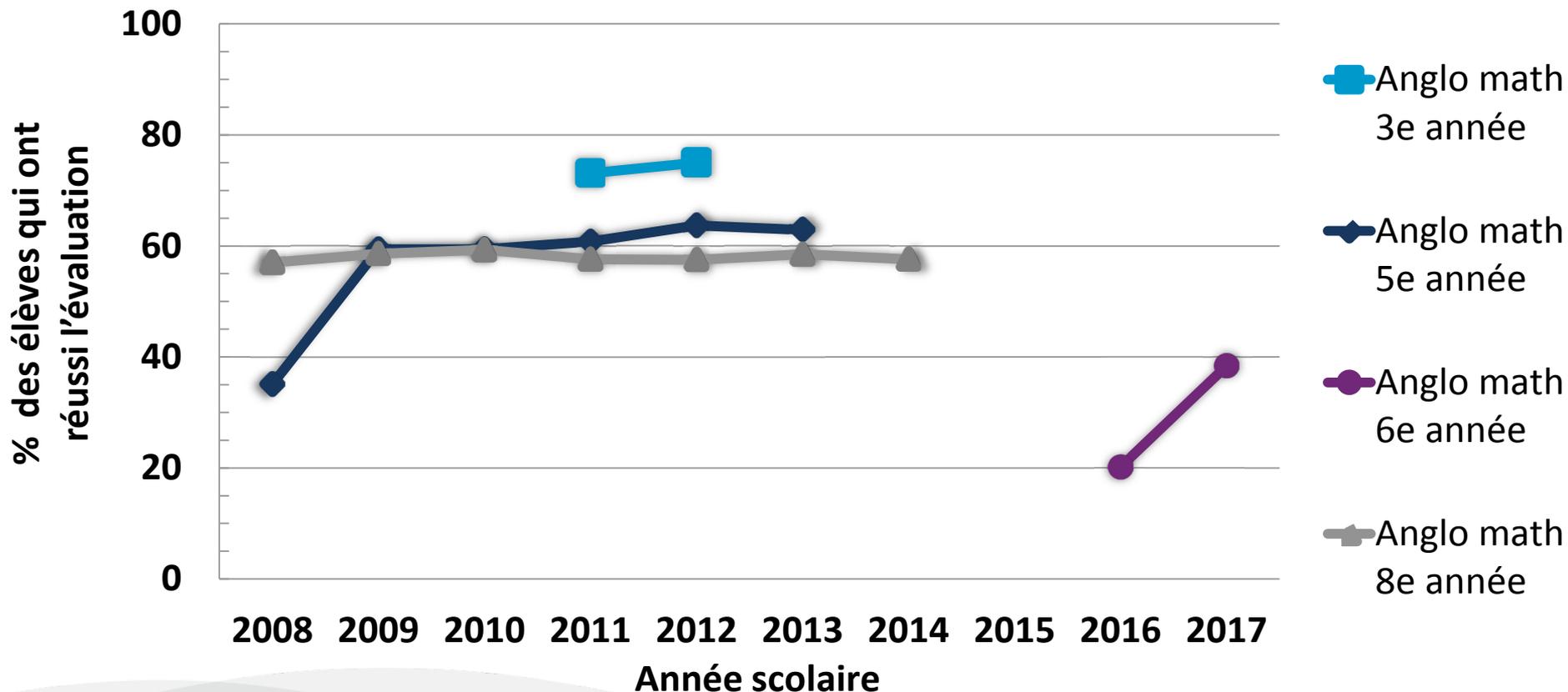
# Recommandation du VGNB

**Nous recommandons que le Ministère, avant de mettre en œuvre des changements majeurs qui impactent le rendement des élèves, prépare un plan détaillé de mise en œuvre avec :**

- un calendrier réaliste
- la considération de tous les supports nécessaires
- un financement adéquat
- une évaluation complète des risques de l'impact sur les activités

# Les programmes provinciaux d'évaluation manquent de stabilité

- Des programmes d'évaluation en perpétuelle évolution nuisent à l'utilité des résultats. P. ex. les résultats anglophones en mathématiques



# Recommandation du VGNB

## **Nous recommandons que le Ministère**

- stabilise les programmes provinciaux d'évaluation pour permettre une analyse des tendances des résultats du rendement des élèves aux fins du processus décisionnel

**Le processus de responsabilisation  
requis par la *Loi sur l'éducation* n'est  
pas suivi**

# Surveillance et rapports à l'égard du rendement des élèves



## Le ministère surveille le rendement des élèves :

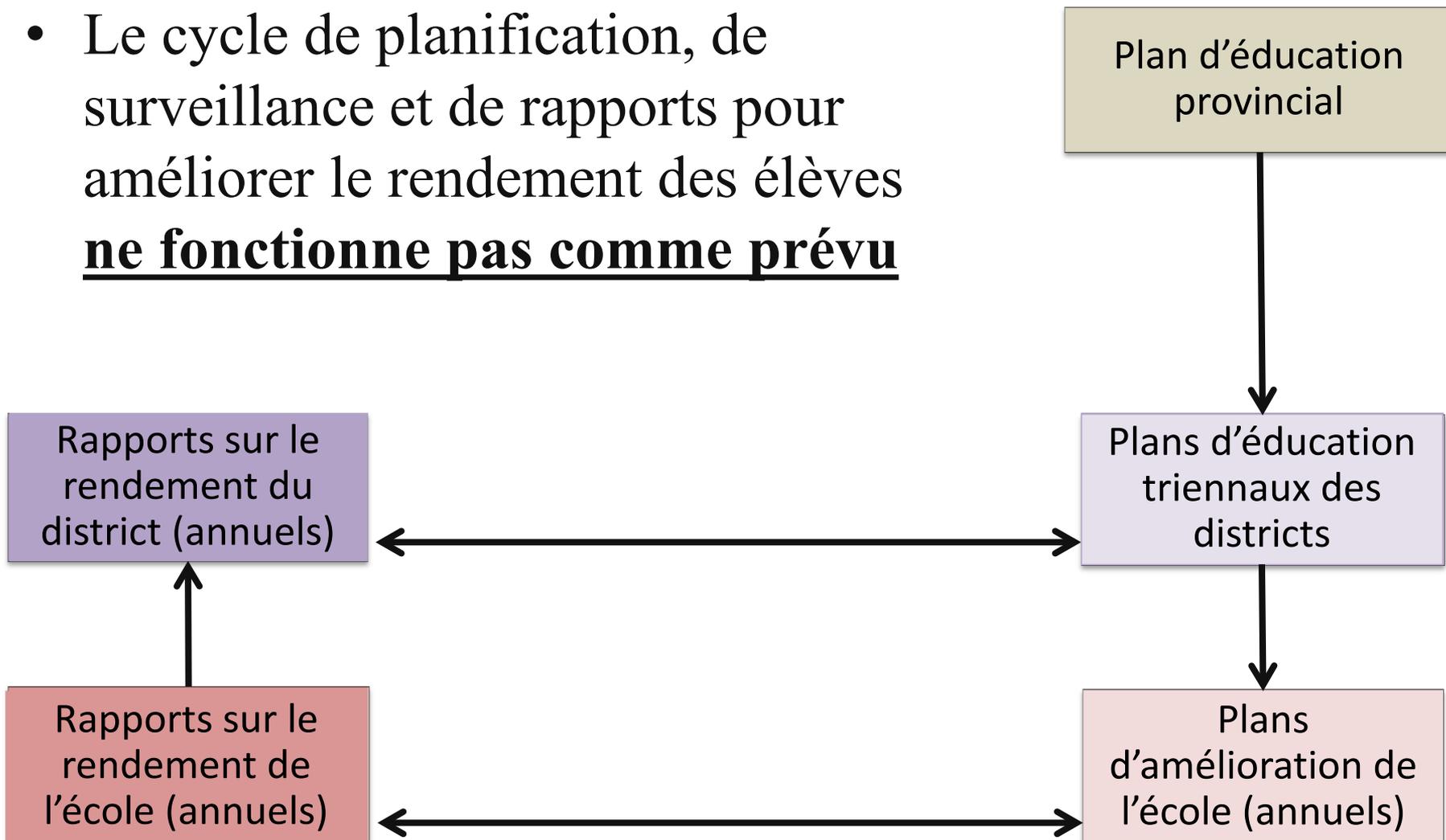
- Les districts scolaires présentent des rapports sur le rendement trimestriels
- Il y a des évaluations provinciales en lecture, mathématiques et sciences
- Les élèves participent aux examens nationaux et internationaux

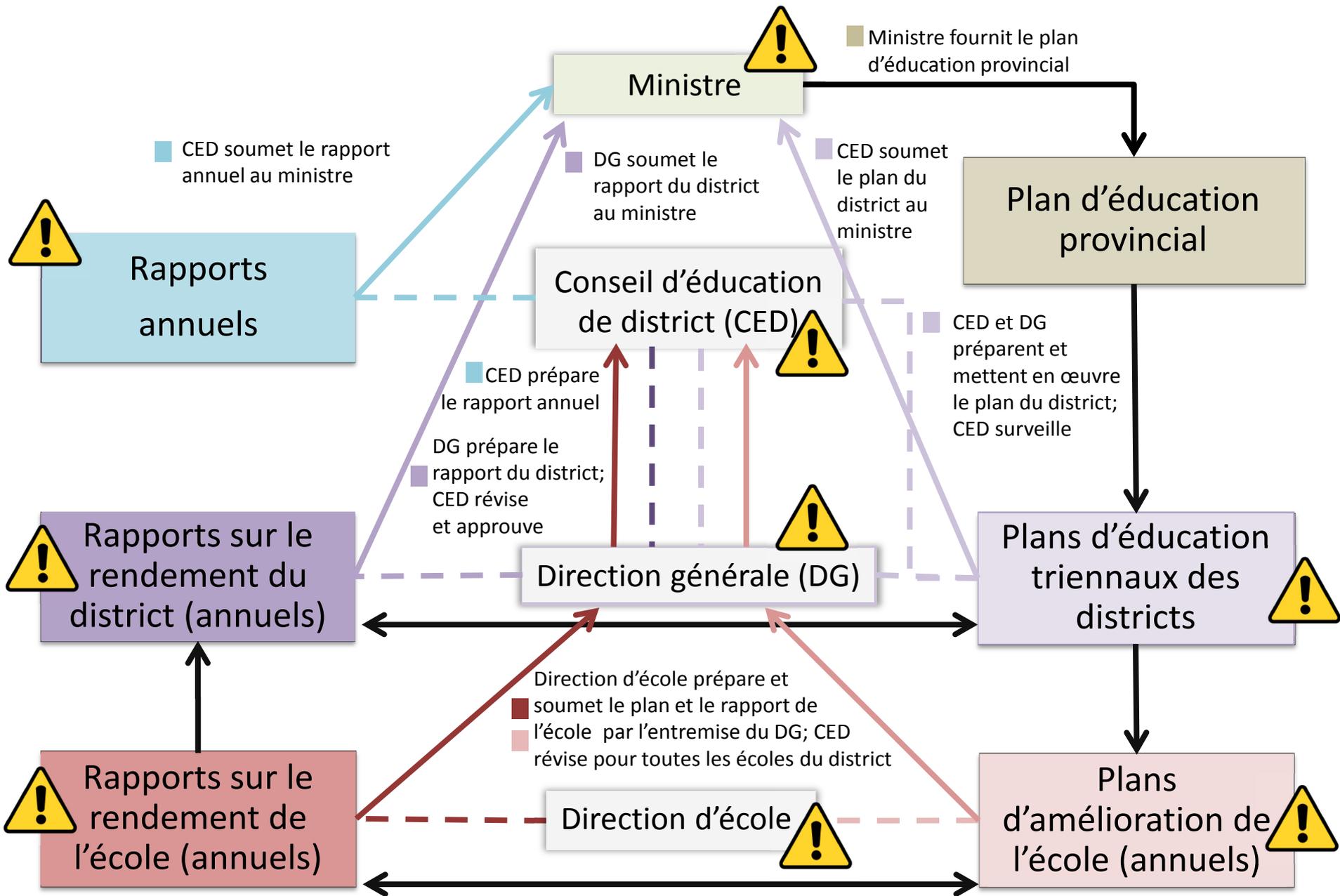
## De plus, le Ministère rend compte publiquement des rapports sur le rendement des élèves :

- Résultats des évaluations provinciales
- Rapport annuel du Ministère
- Rapports intitulés *Sondage de fin d'études secondaires*

# Cycle pour améliorer le rendement des élèves

- Le cycle de planification, de surveillance et de rapports pour améliorer le rendement des élèves **ne fonctionne pas comme prévu**





# Responsabilisation

- Nous avons constaté que le Ministère **ne dispose pas** de processus pour faire le suivi, recevoir, examiner et prendre des mesures à l'égard des rapports des districts
- Nous avons constaté que la ou le ministre :
  - **ne tient pas** les districts scolaires responsables
  - **n'applique pas** la *Loi* en s'assurant de recevoir les plans et les rapports
- Cependant, les personnes interviewées ont signalé que la *Loi* est peut-être désuète et peut ne pas correspondre aux pratiques actuelles

# Recommandation du VGNB

## **Nous recommandons que le Ministère :**

- examine la *Loi sur l'éducation* en consultation avec les districts scolaires
- s'assure que les plans d'amélioration des écoles sont préparés et examinés chaque année
- demande à toutes les parties de rendre des comptes tel que requis par la *Loi sur l'éducation*

# Absence d'évaluations du rendement des membres du personnel enseignant



- Les districts scolaires ne surveillent pas pour s'assurer que tous les membres du personnel enseignant reçoivent des évaluations de rendement régulières
  - L'absence d'évaluation du rendement des membres du personnel enseignant peut passer inaperçue aux yeux des districts scolaires pendant 20 ans

**Nous recommandons que le Ministère** élabore des normes et fournisse des outils afin de supporter les districts scolaires dans l'évaluation et l'amélioration du rendement des membres du personnel enseignant

**Des réalités complexes affectent les  
élèves du Nouveau-Brunswick, et il  
faut plus de collaboration**

# Absence chronique des élèves

- Lorsque les élèves sont absents de l'école, ils manquent l'occasion d'apprentissage
- Le Ministère **ne surveille pas les absences des élèves** parce que les données des écoles sont incohérentes
- Cependant, nous avons constaté que l'**absentéisme chronique des élèves** se retrouve dans au moins un district

Absences des élèves dans <u>un</u> district scolaire	
Type d'école	Taux d'absentéisme
M-2 <sup>e</sup>	13 %
M-5 <sup>e</sup>	13 %
6 <sup>e</sup> -8 <sup>e</sup>	15 %
9 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup>	27 %

# Besoins non comblés dans le système d'éducation

## Le système d'éducation inclusive montre des besoins non comblés :

- La complexité et la diversité des besoins et des comportements des élèves dépassent la formation professionnelle du personnel enseignant
- Au moins 4 districts scolaires ont financés une partie de leurs postes d'assistants en éducation à partir d'autres domaines de leurs budgets

# Complexités additionnelles dans le secteur anglophone

## Comparaison du programme anglais au programme d'immersion française :

- Écarts importants dans le rendement des élèves
- Nettement plus d'élèves avec des plans d'apprentissage personnalisés
- Quatre fois plus de classes combinées
- Dans l'ensemble, **neuf fois plus de classes combinées** que dans le secteur francophone

# Questions socioéconomiques complexes

- La pauvreté, l'analphabétisme chez les adultes et d'autres questions socioéconomiques existent au N.-B.
  - S'ajoutent à la complexité du processus d'éducation et influent finalement sur le rendement des élèves
- Avant que les membres du personnel éducatif puissent se concentrer sur l'enseignement, ils doivent souvent traiter avec des élèves qui arrivent à l'école :
  - affamés
  - sans vêtements appropriés
  - en retard

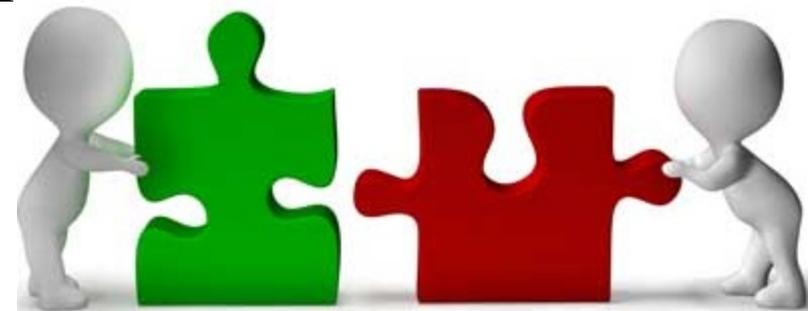
# Collaboration pour combler les besoins fondamentaux

- Plus de collaboration avec d'autres ministères et les communautés locales est nécessaire afin d'aborder les besoins fondamentaux pour que les efforts des enseignants soient consacrés à l'apprentissage des élèves.



# Il faut plus de collaboration entre les secteurs

- Les secteurs anglophone et francophone communiquent rarement entre eux
- À l'heure actuelle, il n'y a pas de forums ou d'outils pour faciliter la collaboration et l'échange entre les deux secteurs
- Nous avons constaté que des districts scolaires ont pris des initiatives pour améliorer leur fonctionnement qui pourraient être adaptées par d'autres districts



# Recommandations du VGNB

**14 recommandations** formulées au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance :

- Stabiliser le système d'éducation
- Tenir les districts scolaires responsables
- Respecter (ou réviser) la *Loi sur l'éducation*
- Améliorer la reddition de comptes au public



# Travail sécuritaire NB

## Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés

Volume II Chapitre 3

AUDITOR GENERAL  
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

# Objectif de l'audit

## Rappel : Phase I (juin 2018)

- Déterminer si le cadre de gouvernance de Travail sécuritaire NB est structuré de manière à permettre à l'organisme de s'acquitter de son mandat et d'atteindre ses buts et objectifs
- 

## Phase II (janvier 2019)

- Déterminer si Travail sécuritaire NB dispose d'un cadre efficace de gestion des réclamations

# Pourquoi cet audit est important

- Les frais annuels au titre des réclamations ont augmenté de plus de 300 millions de dollars en cinq ans
- L'incidence sur les travailleurs vulnérables est importante
- Il est nécessaire d'avoir un cadre efficace et efficient de gestion des réclamations pour assurer un équilibre entre les besoins des travailleurs blessés et des employeurs

# Pourquoi est-ce important

L'incidence sur les travailleurs vulnérables est importante

- Les travailleurs blessés et leurs familles peuvent souffrir de graves préjudices si des prestations d'indemnisation ne leur sont pas accordées
- Les prestations peuvent aller du remplacement du revenu à des soins de santé

**28 jours**

nombre moyen de jours  
avant le versement du  
premier paiement

**65 jours**

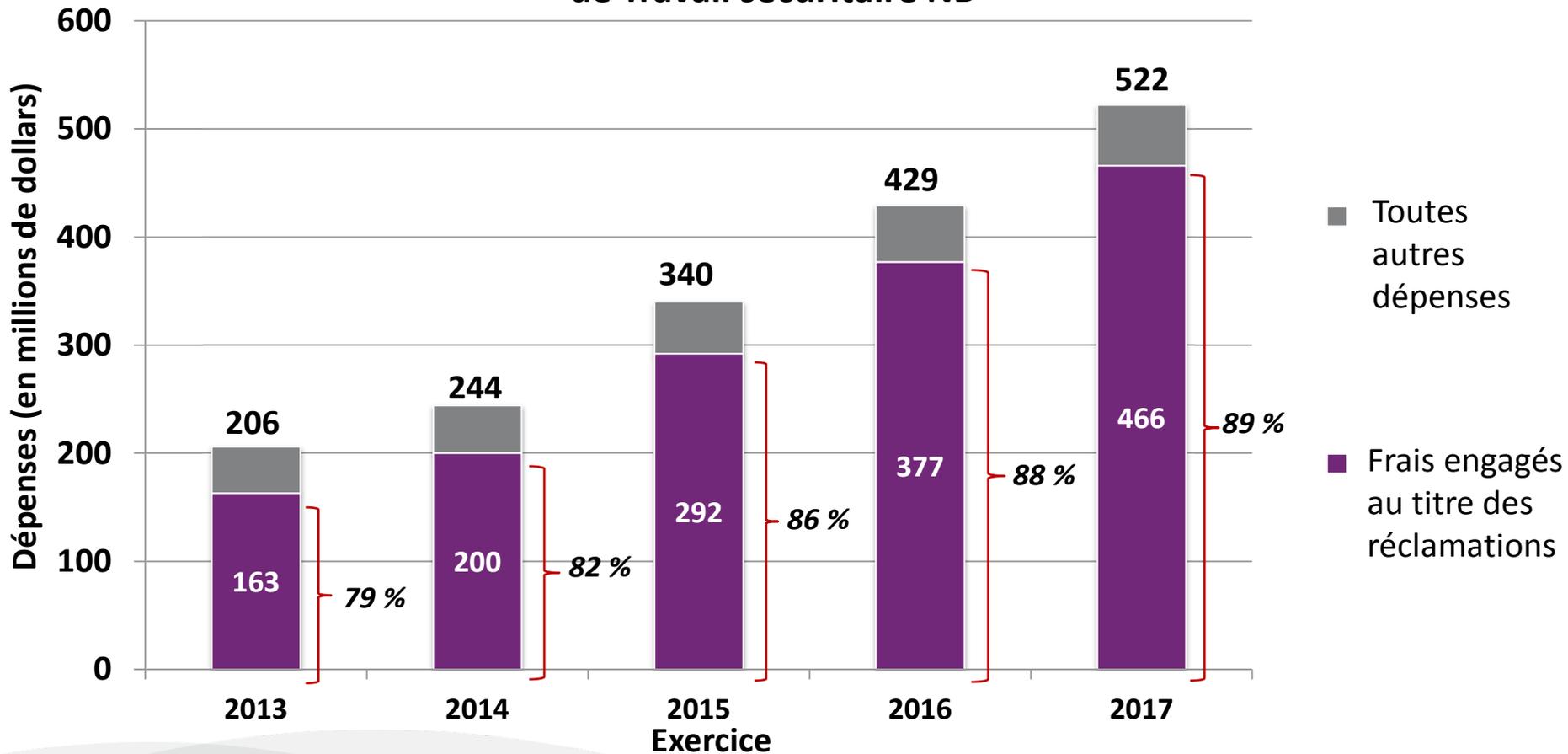
nombre moyen de jours de  
travail perdus par réclamation  
avec perte de temps



# Pourquoi est-ce important

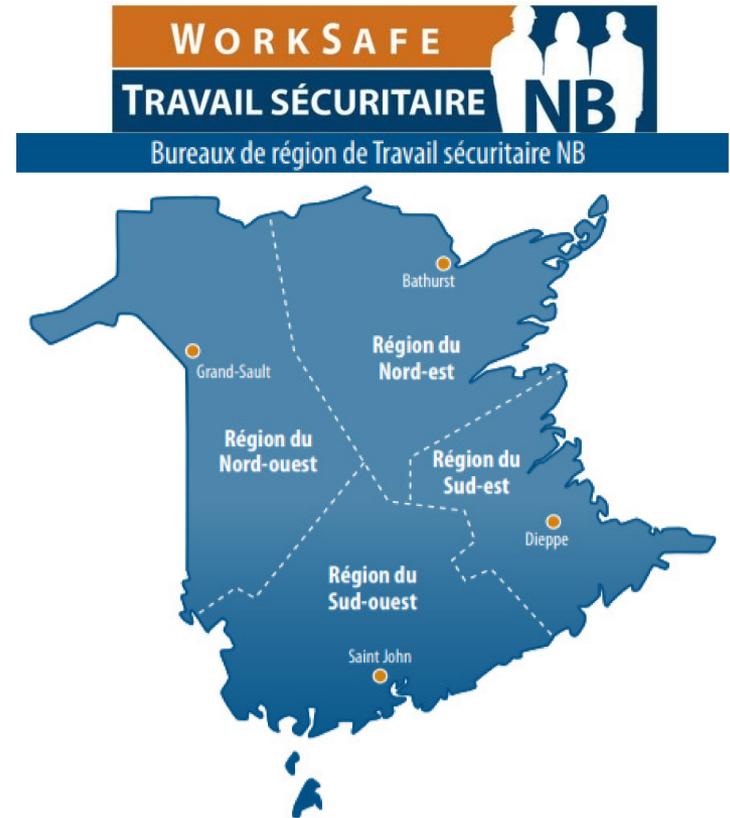
## Hausse rapide des frais au titre des réclamations

Frais au titre des réclamations par rapport aux dépenses totales  
de Travail sécuritaire NB



# Contexte – Travail sécuritaire NB

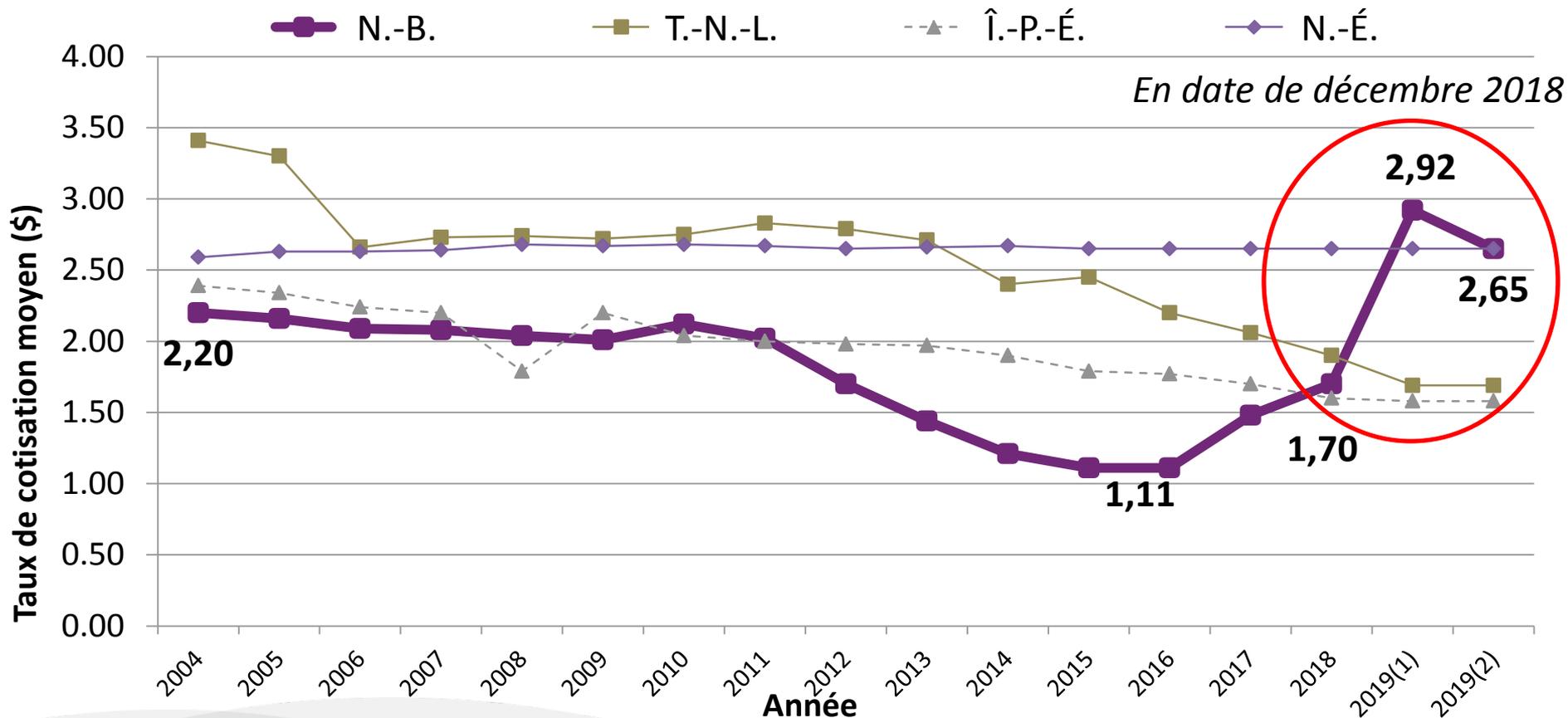
- Société de la Couronne comptant plus de 450 employés
- Présente des rapports au ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
- Gouvernée par un conseil d'administration
- Surveille les lois provinciales qui régissent :
  - l'indemnisation des accidents au travail
  - la santé et la sécurité au travail



# Travail sécuritaire NB est financée par les employeurs

## Taux maintenant le plus élevé au Canada atlantique

Comparaison du taux de cotisation moyen sur une période de 15 ans (\$/100 \$ de salaire)



# Conclusion

- En général, le cadre de gestion des réclamations que Travail sécuritaire NB a adopté est raisonnable et bon nombre de ses politiques sont cohérentes avec les pratiques exemplaires du secteur
- Cependant, de nombreuses lacunes de processus entravent la capacité de Travail sécuritaire NB de gérer activement les cas pour assurer une reprise du travail en temps opportun

# Vue d'ensemble des faits saillants et des sujets - *Travail sécuritaire NB – Phase II – Gestion des réclamations des travailleurs blessés*

- L'objectif de « reprise du travail » n'est pas intégré dans les processus de Travail sécuritaire NB
- Les traitements exigeant une attention rapide peuvent être retardés
- Le Tribunal d'appel des accidents au travail (TAAT) diffère de la plupart des autres tribunaux au Canada
- Système de réclamations inefficace qui manque d'automatisation

**L'objectif de « reprise du travail » n'est pas intégré dans les processus de Travail sécuritaire NB**

# Concept de la reprise du travail

- Établir une date prévue où les travailleurs blessés seraient prêts à reprendre le travail constitue un **élément essentiel** du processus global de rétablissement
- Nous croyons que la motivation du travailleur est l'un des aspects les plus importants d'une promptre reprise du travail
- Le concept de la reprise du travail et un plan réaliste devraient être communiqués **le plus rapidement possible** aux employeurs et aux travailleurs blessés

# Plan pour une reprise du travail – Travail sécuritaire NB rate une occasion

- La reprise du travail est l'un des principaux objectifs de Travail sécuritaire NB, mais elle n'est pas intégrée dans le processus de gestion des réclamations
- Nous avons constaté que Travail sécuritaire NB rate une occasion de communiquer plus tôt des options de reprise du travail aux travailleurs blessés pendant le processus initial
- Travail sécuritaire NB n'a pas élaboré un plan de cas complet après l'acceptation d'une réclamation
- Sans un tel plan, il serait difficile pour Travail sécuritaire NB de motiver les travailleurs blessés à reprendre le travail

# Recommandations du VGNB

## Nous recommandons que Travail sécuritaire NB :

- mette l'accent sur la reprise du travail pendant la prise de décision en :
  - précisant les risques d'une reprise du travail;
  - accordant la priorité aux réclamations complexes;
  - élaborant un plan pour éliminer les obstacles.
- communique un plan de cas détaillé (*aux travailleurs blessés*) comprenant :
  - les objectifs de la reprise du travail;
  - les traitements proposés;
  - la date prévue de rétablissement.

**Les traitements exigeant une attention  
rapide peuvent être retardés**

# Manque de communication entre Travail sécuritaire NB et les travailleurs blessés



- **Aucun contact personnel** avec le travailleur blessé en vue d'évaluer la nature de la blessure, de déterminer quelles mesures immédiates ont besoin d'être prises ou de discuter des plans de traitement
  - Simplement une lettre disant « *veuillez soumettre le document déterminé* »
- Travail sécuritaire NB **donne peu d'explications** sur les prestations et les droits au travailleur blessé
  - Une trousse d'information est seulement parfois envoyée
  - Explique seulement verbalement la décision sur la réclamation et les prestations

# Aucune surveillance selon les lignes directrices

- Nous avons constaté que les réclamations de Travail sécuritaire ne sont **pas surveillées** conformément aux Lignes directrices en matière de durée d'invalidité
- Comparer les diagnostics aux **lignes directrices peut aider à prévoir** la durée d'invalidité et les dates de rétablissement
- Travail sécuritaire NB **n'établit pas d'échéanciers** associés aux suivis des travailleurs blessés et à la surveillance du rétablissement



# Les traitements exigeant une attention rapide peuvent être retardés

**Nous avons constaté des problèmes qui pourraient engendrer des retards dans l'obtention de traitements appropriés au bon moment :**

- Les renvois pour des traitements spécialisés sont souvent utilisés en dernier recours
- Le système ne fait pas le suivi des progrès réalisés sur le plan médical par les travailleurs blessés
- Les nominations du personnel au poste d'agent d'indemnisation ne sont pas fondées sur les compétences



**Exemple de cas : paragraphe 3.83 à la page 132**

# Incohérence entre les régions

- Le traitement décentralisé des réclamations médicales donne lieu à des incohérences entre les régions
  - Les médicaments autorisés dans une région peuvent être refusés dans les autres régions
- Nous avons observé une incohérence dans l'attribution des prestations entre les régions
  - Les évaluations des besoins de soins nécessaires n'étaient pas toujours effectuées
  - Des allocations pour soins personnels (pour un soignant non professionnel) étaient refusées dans certaines régions et non dans d'autres

# Les gestionnaires de cas manquent de formation

- Les gestionnaires de cas de Travail sécuritaire NB estiment que **la formation est inadéquate** pour apprendre toutes les exigences du rôle
- Les gestionnaires de cas **ne sont pas spécialisés** en fonction des types de blessures, et certains manquaient de confiance pour prendre des décisions
- Les gestionnaires de cas comptent trop sur les avis des médecins-conseils internes de Travail sécuritaire NB (pour l'interprétation des directives d'admissibilité aux prestations)

# Le Tribunal d'appel des accidents au travail (TAAT) diffère de la plupart des autres tribunaux au Canada

# Le TAAT diffère de la plupart des autres tribunaux au Canada\*

- Le pouvoir du Tribunal de modifier une politique opérationnelle se produit seulement au Nouveau-Brunswick et au Québec
- Le fait de payer des prestations pour des blessures non indemnisables au Nouveau-Brunswick est **incohérent** avec les autres commissions d'indemnisation des accidents du travail du Canada

## Les modifications apportées aux politiques, par suite des décisions du TAAT :

- ont créé de l'incertitude pour les gestionnaires de cas
- ont ajouté 102 millions de dollars au passif de la caisse des accidents

*\*Événement postérieur : Le 12 décembre 2018, Travail sécuritaire NB a annoncé qu'une nouvelle législation affectant le système d'indemnisation des travailleurs du N.-B. avait été proclamée. La nouvelle législation limite la capacité du TAAT de modifier les directives existantes de Travail sécuritaire NB.*

# Recommandation du VGNB

- Dans d'autres administrations, une révision interne est obligatoire avant qu'un dossier soit présenté au Tribunal d'appel; ceci n'est pas le cas au Nouveau-Brunswick



## **Nous recommandons que Travail sécuritaire NB :**

- Propose des modifications législatives pour exiger que les appels soient présentés au Bureau de résolution des problèmes de Travail sécuritaire NB comme **première étape obligatoire** avant qu'un appelant puisse présenter un appel auprès du TAAT.

# Systeme de réclammations inefficace qui manque d'automatisation

# Systeme de réclamations inefficace qui manque d'automatisation

- Le système permet de transmettre des formulaires électroniques incomplets
- Les formulaires électroniques transmis ne sont pas transférés automatiquement dans le système de gestion des réclamations
  - Les formulaires électroniques sont imprimés et numérisés manuellement dans le système
- Le système ne comporte pas de déclencheurs pour avertir le personnel lorsqu'une réclamation a dépassé une durée d'invalidité estimative

# Systeme de réclammations inefficace qui manque d'automatisation

- Le temps des gestionnaires de cas est accaparé par des tâches administratives
  - p. ex. calcul des prestations
- Il n'y a aucun moyen pratique d'extraire des données pour examen ou analyse
  - Aucun endroit du système que le gestionnaire de cas peut examiner pour un bref résumé de la réclamation



# Recommandations du VGNB

## **29 recommandations formulées à Travail sécurotaire NB visant à :**

- Promouvoir une reprise du travail en temps opportun
- Réduire la durée des réclamations
- Aider ultimement à réduire les frais au titre des réclamations et à maintenir la viabilité



# Observations sur la situation financière de la province

Volume III Chapitres 2, 3 et 5

AUDITOR GENERAL  
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

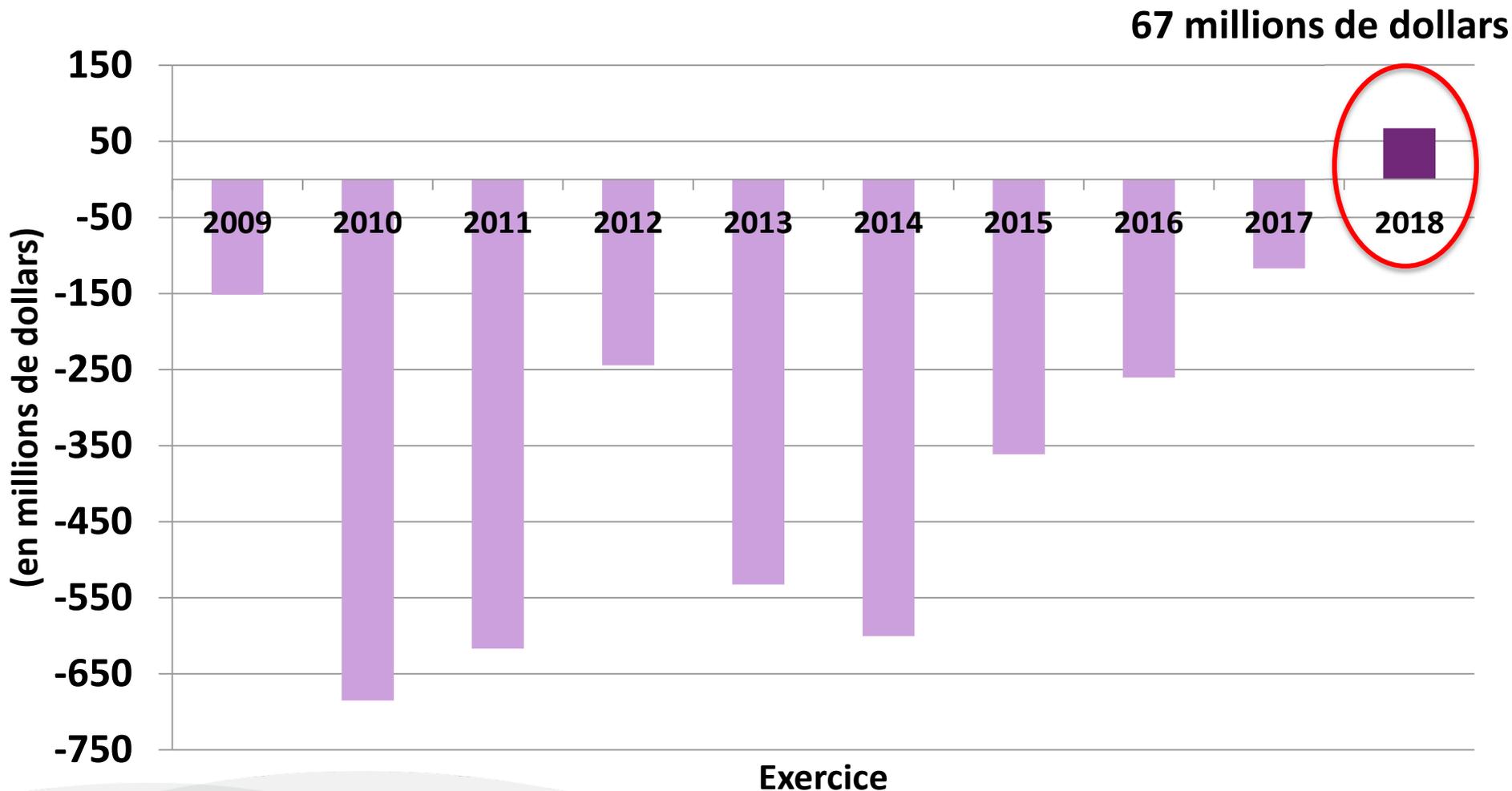
# Résultats financiers de 2018 de la province

- Excédent annuel de 67 millions de dollars
- Augmentation de la dette nette plus faible que par les exercices antérieurs
- Signes encourageants de progrès financiers à court terme

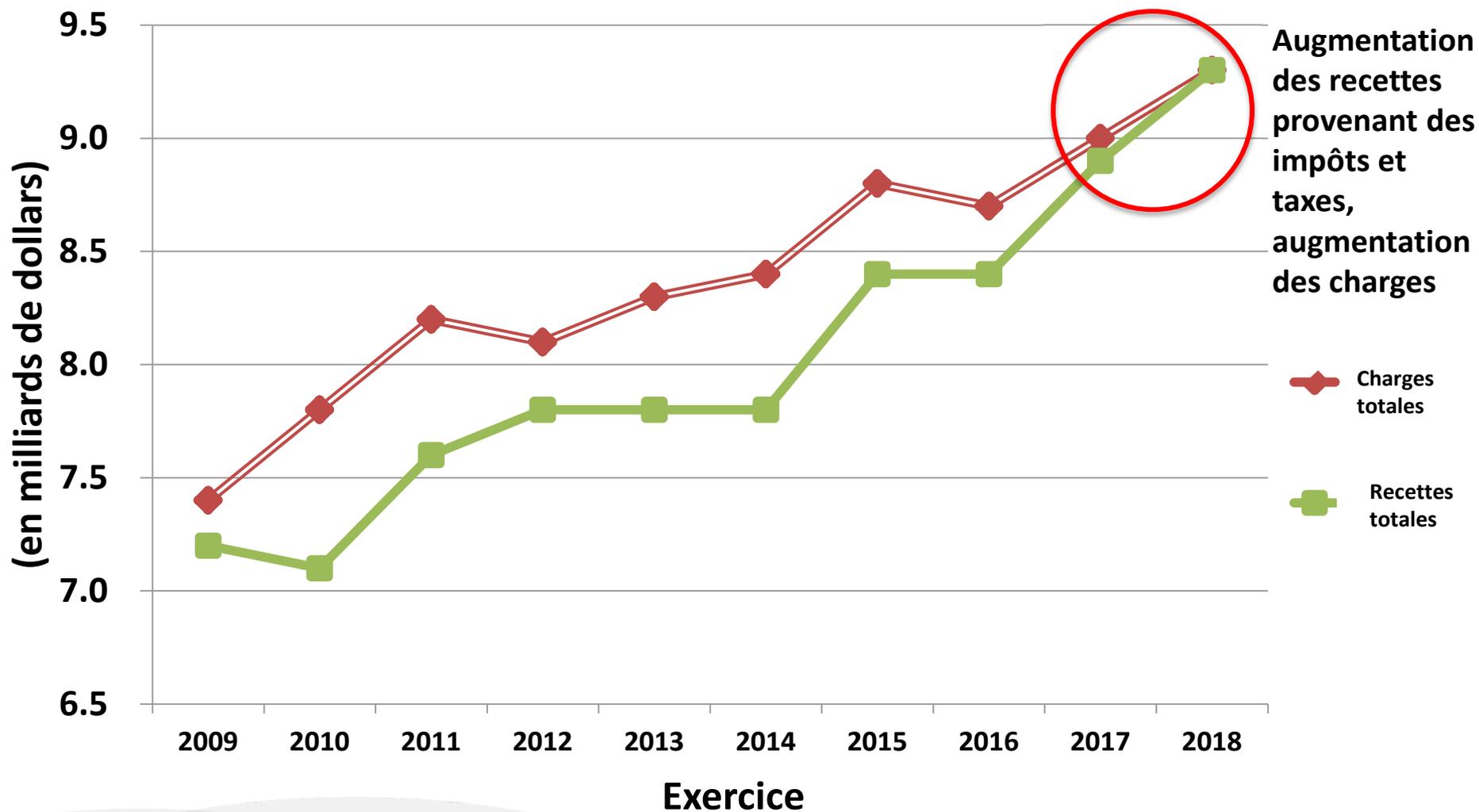


# Excédent et déficit annuel de la province

## Premier excédent en une décennie



# Les recettes et les charges continuent de croître

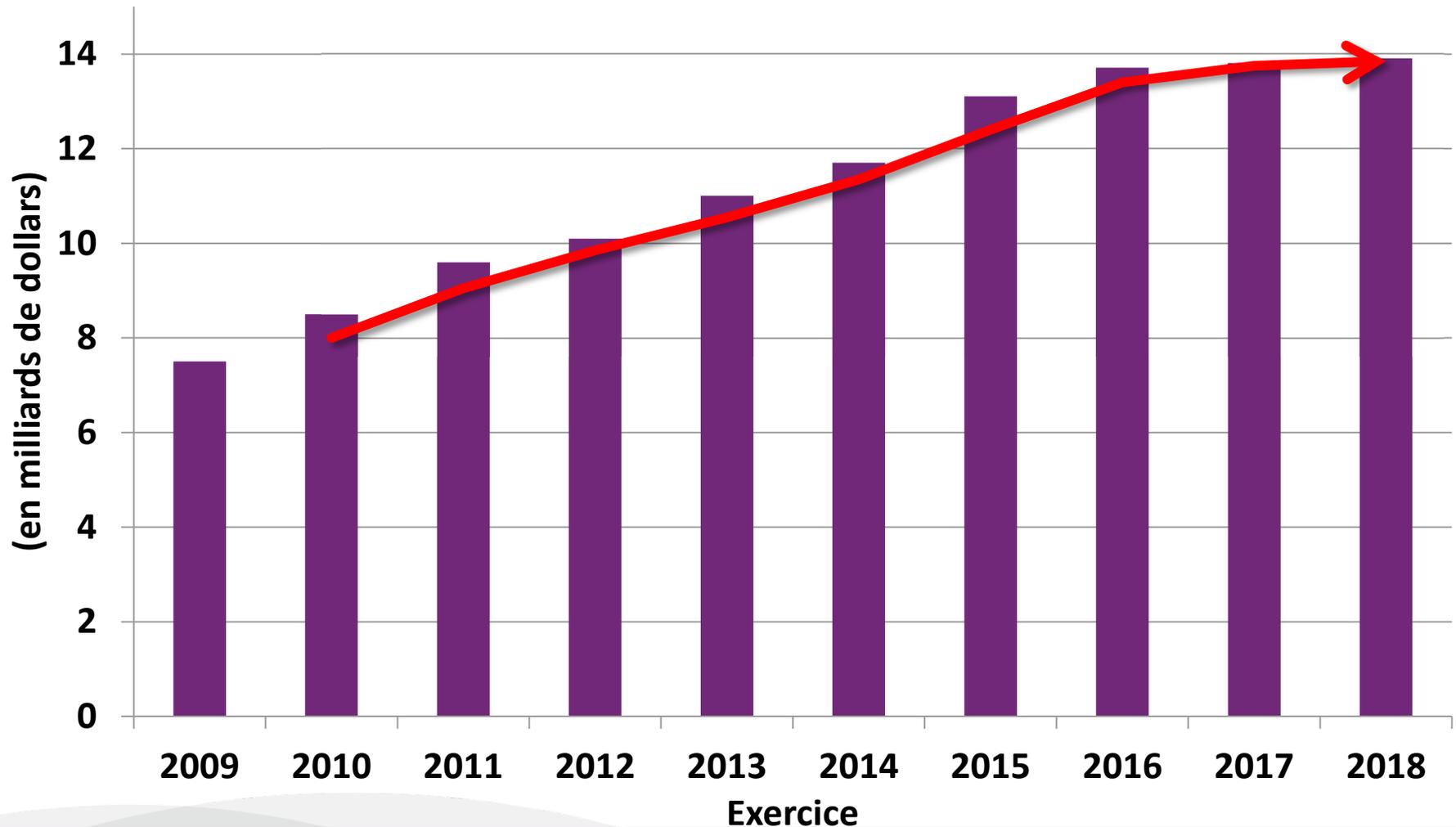


# Indicateurs de durabilité de la situation financière

Indicateur	Tendance à court terme	Tendance à long terme
Actif/passif	Favorable	Défavorable
Actif financier/passif	Favorable	Défavorable
Dette nette/recettes annuelles totales	Favorable	Défavorable
Dette nette/PIB	Favorable	Défavorable
Déficit accumulé/PIB	Favorable	Défavorable
Charges totales/PIB	Neutre	Défavorable

# Dette nette de 13,9 milliards de dollars au 31 mars 2018

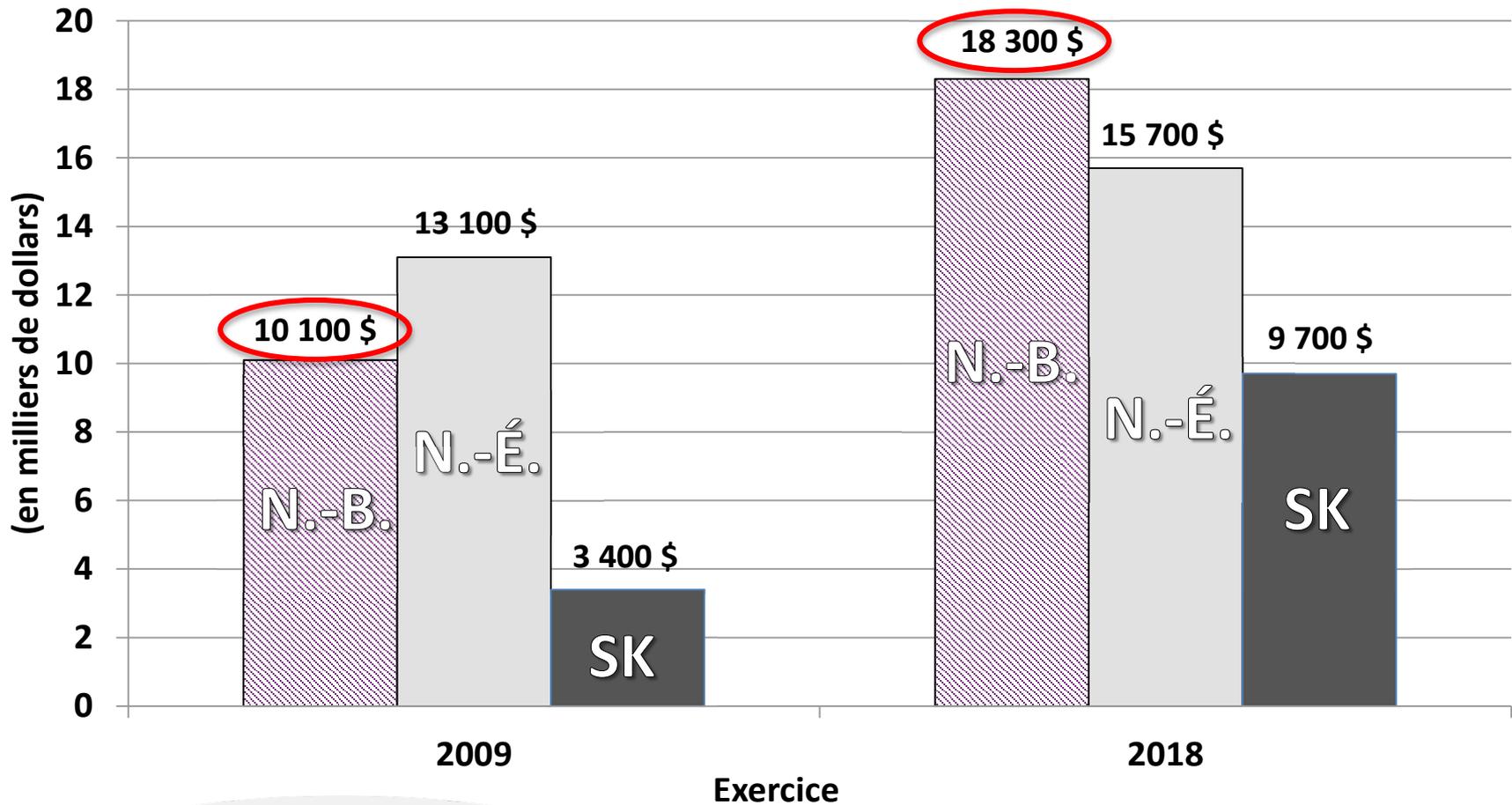
## A presque doublé en 10 ans



# Pourquoi la dette nette a-t-elle augmenté quand il y a eu un excédent ?



# Dette nette par habitant plus élevée que celle d'autres province avec des populations similaires



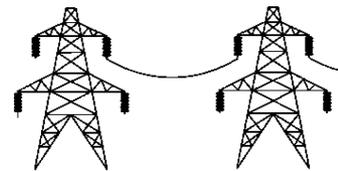
# La province a payé 667 millions de dollars en intérêts en 2018

- Si les frais d'intérêts étaient un ministère, son budget dépasserait celui du ministère des Transports et de l'Infrastructure.
- Si le taux d'intérêt augmente de 1 % maintenant, durant la troisième année, la charge d'intérêts augmenterait de 60 millions de dollars
- Une telle augmentation limiterait davantage les dépenses du gouvernement en matière de programmes.

# Comprendre les questions clés des audits d'états financiers

# L'ingérence future dans les tarifs d'Énergie NB peut avoir de graves conséquences en matière de comptabilité

- Énergie NB est considérée comme une entreprise indépendante
- Le respect du processus réglementaire indépendant d'établissement des tarifs doit exister quant au fond et à la forme
  - Exemples d'ingérence : plafonds ou gels des tarifs
- Cela pourrait avoir une incidence importante sur la comptabilité de la province, comme une augmentation de la dette nette



# Systemes de TI importants désuets

**Systeme de paie  
des fonctionnaires  
et des retraités  
1,3 milliards de  
dollars**

**Systeme de paie  
du personnel  
enseignant  
806 millions de  
dollars**

**Paiements par la  
province  
milliards de  
dollars**

# Comment les annonces de dépenses sont-elles comptabilisées ?

DÉPENSES DE L'EXERCICE CONSIDÉRÉ  
(CHARGES DANS LES ÉTATS FINANCIERS)

9,3 MILLIARDS DE DOLLARS POUR 2018

Exemples

- Nouvelles initiatives
- Subventions de développement économique

DÉPENSES FUTURES ENGAGÉES  
(NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS)

4,7 MILLIARDS DE DOLLARS POUR 2019 - 2023+

Exemples

- |   |                |
|---|----------------|
| - Services des foyers de soins                        | 678.6 millions |
| - Porte d'entrée de la route 1                        | 640.5 millions |
| - Ententes de développement régional et communautaire | 296.0 millions |

PROMESSES DE DÉPENSES ANNONCÉES  
(INSCRITES NULLE PART)

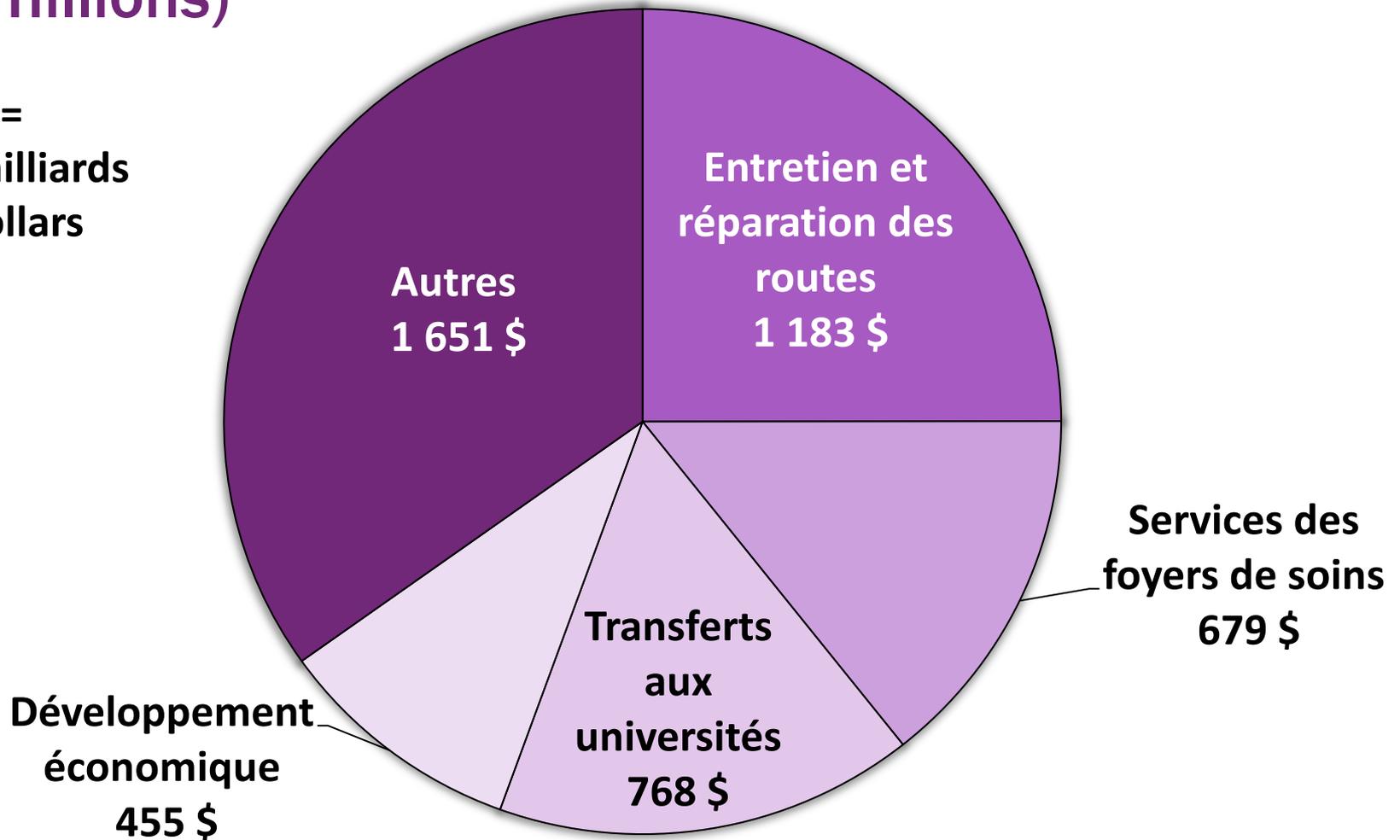
MILLIONS DE DOLLARS POUR 2019 - 2023+

Exemples

- Lits en foyers de soins
- Infrastructure
- Promesses pluriannuelles

# Engagements de dépenses totales en 2019 et après (\$ millions)

Total =  
4,7 milliards  
de dollars



# Centralisation du recouvrement des créances

- Un montant de **3 milliards de dollars** est dû à la province
- Peu de progrès réalisés à l'égard de la centralisation du recouvrement des créances
  - Est en cours depuis 2011
- La direction des recouvrements de SNB n'a pas reçu un mandat clair pour centraliser le recouvrement de toutes les créances
- Aucun calendrier pour l'achèvement de la centralisation des créances



# Suivi des recommandations des chapitres sur les audits de performance d'exercices antérieurs

Volume II Chapitre 4

AUDITOR GENERAL  
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

# Mise en œuvre des recommandations

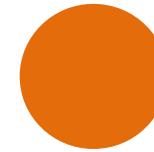
Exercice	Recommandations			
	Total	Mises en oeuvre	Acceptées/non mises en œuvre	Pourcentage de mises en œuvre
<b>Autodéclarées par les ministères et organismes</b>				
<b>2016</b>	44	30	14	68%
<b>2015</b>	93	60	33	65%
<b>Vérifiées par le VGNB</b>				
<b>2014</b>	17	12	5	71%

## Tableau d'avancement – Rapport en ligne

Légende			
	100 % des recommandations mises en œuvre		50-74 % des recommandations mises en œuvre
	75-99 % des recommandations mises en œuvre		< 50% des recommandations mises en œuvre

Ministère et nom du projet	Date de publication du rapport	État en 2018	
		Autodéclaré par le ministère	Selon le suivi du VGNB
<b>Opportunités NB</b> <i>Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie</i>	2015		
<b>Bureau du Conseil exécutif</b> <i>Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie</i>	2015		
<b>Énergie NB</b> <i>Remise à neuf de la centrale de Point Lepreau – phase II</i>	2014		
<b>Service Nouveau-Brunswick</b> <i>Interruption d'alimentation au centre de données</i>	2014		
<b>Bureau du chef du service de l'information</b> <i>Interruption d'alimentation au centre de données</i>	2014		
<b>Transports et Infrastructure</b> <i>Plan de viabilité à long terme pour l'infrastructure</i>	2013		
<b>Assemblée législative et Bureau du Conseil exécutif</b> <i>Frais de bureau de circonscription des députés de l'Assemblée législative et des membres du Conseil exécutif</i>	2011		

# Aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie (2015)

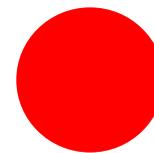


50 – 74 % des recommandations mises en oeuvre

## **ONB a réalisé des progrès pour mettre en oeuvre les recommandations :**

- 12 des 18 recommandations ont été mises en oeuvre par ONB; amélioration par rapport à l'exercice précédent (4 sur 18 mises en oeuvre)
- 1 recommandation formulée au BCE n'a pas été mise en oeuvre

# Plan de viabilité à long terme pour l'infrastructure (2012)

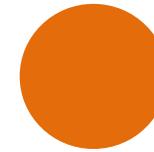


< 50 % des  
recommandations  
mises en oeuvre

## Recommandation pas pleinement mise en œuvre :

- ✓ Le MTI a mis en œuvre 2 des 8 composantes clés du plan recommandé, mais il reste du travail à faire
- ✗ La rationalisation systématique des actifs demeure un point faible
- ✗ Aucune source protégée de financement pour l'entretien
- ✗ Manque de discipline financière pour optimiser l'entretien de l'infrastructure à long terme

# Remise à neuf de la centrale de Point Lepreau – phase II (2014)

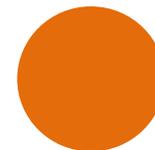


50 – 74 % des recommandations mises en oeuvre

## 3 des 10 recommandations pas mises en œuvre :

- Même si Énergie NB a déclaré que les trois recommandations restantes avaient été mises en œuvre, notre examen détaillé a révélé qu’elles ne l’avaient pas été.
- Ces recommandations touchaient des préoccupations dans les domaines suivants :
  - Recours à un processus d’appel d’offres
  - Utilisation des formats normalisés de l’industrie pour les contrats externes
  - Comparaison, à titre de référence, des taux du marché pour les services par les entrepreneurs

# Frais de bureau de circonscription des députés de l'Assemblée législative et des membres du Conseil exécutif (2011)



50 - 74 % des recommandations mises en œuvre

## 2 recommandations clés toujours pas mises en œuvre :

- × Les frais de bureau de circonscription des ministres ne sont toujours pas autorisés, payés, comptabilisés, surveillés et présentés par le Bureau du greffier
- × Le total des frais de bureau de circonscription réclamés par chaque député, y compris les ministres, n'est pas rendu public

# Commentaires de clôture de la vérificatrice générale

# Questions ?